

CP : Concertation citoyenne : nouvel aménagement de la Place Jeanne d'Arc

Dans la continuité du réaménagement des espaces publics du centre-ville engagé avec la Place de la Cathédrale, la Ville de Colmar lance une consultation pour mieux connaître les usages actuels de la Place Jeanne d'Arc.

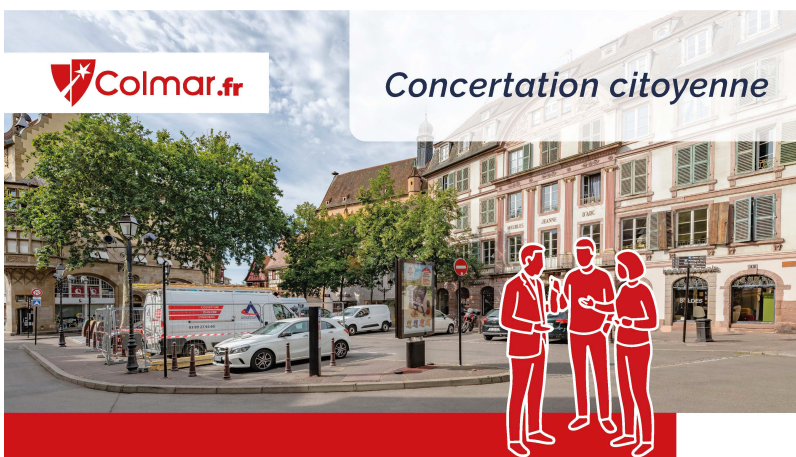
Un questionnaire est disponible du 15 juillet au 15 septembre sur le site internet de la Ville (rubrique concertation : colmar.fr/concertations) et dans le hall de la Mairie.

Riverains, commerçants ou passants peuvent donner leurs avis sur la place et exprimer de premiers souhaits liés au réaménagement à venir.

Cette première étape de concertation permettra d'éclairer la Municipalité dans ses choix pour le futur projet. La Ville de Colmar souhaite en effet connaître les usages actuels et souhaités de la place.

Un atelier de concertation ouvert aux riverains de la place (habitants et professionnels) permettra également d'avoir un temps d'échange dédié à leurs préoccupations, en septembre.

Les inscriptions se font sur le site internet de la Ville (rubrique : S'exprimer > Concertations) ou par téléphone : 03.89.20.68.55. D'autres temps de concertation sont prévus tout au long de l'élaboration du projet.



NOUVEL AMÉNAGEMENT DE LA **PLACE JEANNE D'ARC**

RIVERAINS, COMMERÇANTS, PASSANTS...
DONNEZ VOTRE AVIS
SUR VOS USAGES D'AUJOURD'HUI
DE LA PLACE JEANNE D'ARC !

— En ligne sur le questionnaire
jusqu'au 15 septembre 2026.

<https://forms.cloud.microsoft/e/4b2ZRKRw4S>



Service com Ville de Colmar | 2026

Contact

initiatives@colmar.fr • 03 89 20 68 55

Plus d'information : colmar.fr/concertations
initiatives@colmar.fr

CONTACT PRESSE

Cécile Walschaerts - Attachée de presse
Ville de Colmar - Colmar Agglomération
03 89 20 68 83
cecile.walschaerts@colmar.fr